



## Le bonheur au travail, source de performance durable

18/03/2014

Rédigé par: Laurence Vanhée



*Le bonheur au travail...  
Il fait sourire.  
Il fait rire.  
Il étonne.  
Il détonne.  
Il questionne.  
Je le sais. J'en suis consciente.  
Et votre étonnement ne m'étonne pas.*

### Trêve d'hypocrisie

Reconnaissons-le. En dehors de certaines professions, comme les sportifs, très peu d'entre nous se lève le matin en se disant : «à partir d'aujourd'hui, mon but dans la vie, c'est d'être performant». L'objectif le plus commun qu'il soit, le plus fédérateur entre toutes les nations, les genres, les âges, c'est... d'être heureux !

Dès lors, pourquoi le bonheur, ce droit universel qui préfigure à la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793, reste-t-il calé au portail de nos organisations ? Pourquoi faut-il à tout prix rester dans la souffrance du travail, limitée par la gestion salvatrice des risques psycho-sociaux ?

Alors certes, ce n'est pas habituellement le but ou la mission première d'une organisation que de contribuer au BONHEUR. Généralement l'organisation, privée ou publique, petite ou grande, à vocation de profit ou non, cherchera à être PERFORMANTE : rendre un service performant (en quantité, en qualité et en attitude) à ses clients, aux citoyens, aux patients, aux voyageurs, aux étudiants, aux bénéficiaires, ...

### Comment réconcilier bonheur et performance ?

Tout simplement en considérant les hommes et les femmes qui composent nos organisations comme les adultes qu'ils sont. Comme des adultes capables de réfléchir, de prendre des décisions, de gérer un ensemble de tâches et de paramètres. C'est d'ailleurs ce qu'ils font généralement très bien dans leur vie privée et/ou sociale. Rendons-leur donc la liberté de s'organiser.

Libérons aussi nos leaders de leur rôle de belle-mère : critiquer, contrôler, jouer à l'inspecteur des travaux finis qui-sait-tout-mieux-que-tout-le-monde. Laissons nos managers développer 3 piliers essentiels à la mise en œuvre de leur métier :

- communiquer la vision;
- faciliter la vie de son équipe pour atteindre le succès;
- suivre les résultats en termes de quantité, de qualité et d'attitude.

Dans cette nouvelle culture de confiance, la règle de base est simple : «ma liberté s'arrête là où commence la vôtre». Par conséquent, chaque personne ainsi libre de faire ses choix prend aussi ses responsabilités. D'abord vis-à-vis d'elle-même, ensuite vis-à-vis de ses collègues et de ses «clients» et enfin, vis-à-vis de l'organisation.

Les résultats obtenus sont éloquentes. Qu'ils soient financiers, opérationnels, écologiques et humains, les organisations qui développent avec sincérité et courage l'équation du Bonheur au Travail les constatent au quotidien. Et les études universitaires le prouvent : un travailleur heureux est 2 fois moins malade, 6 fois moins absent, 9 fois plus loyal, 31% plus productif, 55% plus créatif.

Les travailleurs se disent à 65% plus heureux s'ils ont des responsabilités, à 82% influencés par leur patron en matière de bonheur au travail. 83% sont plus heureux s'ils sont libres et autonomes et 94% sont plus productifs s'ils sont heureux.

### Le bonheur au travail, agent fédérateur !

Preuve que le bonheur est un sujet d'intérêt publique majeur, en juin 2012, L'ONU a décrété le 20 mars Journée Internationale du Bonheur.

Depuis la première célébration belge en 2013 organisée par Jean-Paul Erhard et moi-même, la Communauté des Happy Organisations rassemble plus de 100 organisations comptant plus de 380 000 salariés. Plus de 1000 leaders partagent leur intérêt pour cette approche positive de la gestion des organisations.

Cette communauté d'idées, d'échanges, de rencontres, de retour d'expériences dépasse maintenant nos frontières géographiques. Des sociétés de France, des Pays-Bas, du Grand-Duché du Luxembourg la rejoignent spontanément.

L'amplitude du mouvement le prouve : le bonheur au travail gagne chaque jour en force, en crédibilité et en déploiement d'actions concrètes ! En faites-vous partie ? Les Happy Organisations vous attendent avec impatience car... «*le Bonheur est la seule chose qui se dédouble si on la partage*» (A. Schweitzer).

Laurence Vanhée,  
Chief Happiness Officer de Happyformance  
Co-Fondatrice du mouvement «Belux Happiness Day»

En savoir plus :

[www.happinessday.be](http://www.happinessday.be)

[www.happinessday.lu](http://www.happinessday.lu)

Happy RH, le Bonheur au Travail c'est rentable et durable (Ed. La Charte, 2013)

visionné 795 fois

Tags: bien-être bonheur au travail happy hr performance



Suivre @HrWorld\_fr 106 abonnés



## Jobs

**American Embassy** - Pay Assistant

[Toutes les offres d'emploi »](#)

## Réactions récentes

- Il est important de préciser ce qui suit: LinkedIn est...  
**LinkedIn, le réseau le plus prisé par les chercheurs d'emploi et les recruteurs** · 6 months ago
- Très bel article. Je confirme particulièrement la mise en...  
**Stimuler la créativité collective par la sociocratie !** · 6 months ago
- Est-ce que les usagers et les clients se soucient des...  
**Liberté de religion versus interdiction des signes religieux** · 9 months ago
- Cette étude se base sur un concept du travail dans lequel...  
**46% des Belges ne sont pas productifs au travail** · 9 months ago
- Smart.  
Reste aux entreprises à développer leur KPI et BSC.  
**Le NMT en chiffres : exploration des effets macroéconomiques** · 10 months ago

## Top 5 des articles les plus lus

- **Le bonheur au travail, source de performance durable**

- Journée internationale de la femme : tordons le cou aux clichés !
- L'absentéisme atteint des taux records
- Chômage temporaire pour causes économiques : du neuf dans la communication à l'ONEM
- Les entreprises européennes sont lentes à la détente...

**Ressources humaines / RH / HR / Human resources / Management / accident du travail / Change management / Changement / Coaching / éco-chèques / Leadership / Pensions / interview de sélection / accueil des nouveaux travailleurs / formation / communication / outplacement / motivation / diversité / salaires / car policy / absentéisme / travailleur âgé / e-recrutement / e-recrutement / harcèlement / bien-être / restructuration / évaluation / travailleur étranger / concertation sociale / sélection / parrainage / discrimination / HR consultant / DRH / Senior RH /**

Service clientèle : tél. : 0800 40 330 - Disclaimer - Privacy statement - © Wolters Kluwer Belgium 2010